



FEDERATION NATIONALE DROIT DU PATRIMOINE

Adresse postale : Université Paris-Dauphine - Département Formation Continue
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny -75775 Paris cedex 16

Paris le 1^{er} septembre 2015

Comité Juridique du 8 septembre 2015

Ordre du Jour

Lecture de rapports :

- « *Quelle est la qualification juridique du bénéfice de l'assurance vie pour un époux marié sous un régime communautaire?* » par Estelle Naudin, Pascal Lavielle et Nathalie Ducrocq et Michel Leroy
- « *Immeuble appartenant à une société civile mis à disposition à un membre de la famille* » par Estelle Naudin, Cécile Lisanti et Hubert Fabre
- « *Les clauses à option* » par Marc Iwanenko et Michel Leroy
- « *Une réécriture du décret du 22 décembre 2008* » par Jean Marie Plazy, Renaud Mortier, Sophie Schiller et Michel Leroy
- « *Peut-on numéroter les actions dématérialisées ?* » par Renaud Mortier et Pascal Julien Saint- Amand (Sophie Schiller propose de les mettre en relations avec Grégory Dumont qui a écrit sur cette question s'ils le souhaitent)

Les rapports vous seront envoyés par mail pour lecture.

Diplôme fédéral de Juriste du Patrimoine

Tournage d'une vidéo par Juriscampus en vue d'enrichir le contenu du DFJP.
Une intervention de 3 à 5 mn des membres du comité est-elle envisageable ?

Rappel : Comité juridique le 8 septembre 2015 à 10h00- Université Paris dauphine –
Salle de visioconférence - Prendre les escaliers à droite dans le hall de l'université

Contact

Courriel : contact.fndp@gmail.com
www.fndp.eu